

Appel à projets de recherche Observatoire Hommes-Milieus Fessenheim

2026

Dans le cadre du Dispositif de Recherches Interdisciplinaires sur les Interactions Hommes-Milieus (DRIHM), réseau des Observatoires Hommes-Milieus (OHM).



Calendrier

Ouverture : 1^{er} novembre 2025

Clôture : 1^{er} décembre 2025

Publication des résultats : courant décembre 2025

Durée des projets : 12 mois (janvier – décembre 2026)

Contexte

L'OHM Fessenheim a été créé en 2018 par le CNRS Écologie & Environnement avec le soutien conjoint du CNRS Nucléaire & Particules, Sciences Humaines & Sociales, Science & Univers, et de l'Université de Strasbourg. Il est le 13ème OHM à voir le jour et à rejoindre le LabEx DRIIHM, qui fédère 14 OHM au total en France et à l'étranger.

L'OHM Fessenheim construit ses recherches autour du suivi, sur le temps long, de l'évolution des dynamiques territoriales, sociales, économiques, et environnementales d'un territoire transfrontalier soumis à la fermeture et la déconstruction d'une installation nucléaire de base : la centrale nucléaire de Fessenheim.

À travers les appels à projets et les thèses qu'il a pu cofinancer depuis son lancement, l'OHM Fessenheim s'est appliqué à renseigner en partie le temps zéro de l'observation (état « pré-fermeture »), à explorer / éprouver des méthodologies de suivi de l'évolution du socio-écosystème impacté, de documenter la reconfiguration de réseaux d'acteurs, les transformations socio-économiques, et d'interroger les perceptions du territoire ou celles du risque nucléaire.

Dernièrement, une partie des travaux de l'observatoire s'est recentrée sur les questions liées au démantèlement : ses impacts environnementaux et sanitaires, sa mise en œuvre à l'échelle du territoire et les stratégies de reconversion associées.

Thématique prioritaire

Ce nouvel appel d'offre entend perpétuer ce renforcement thématique. Il vise à mettre un point focal sur le démantèlement d'installations industrielles, spécifiquement nucléaires, et les enjeux associés.

Démantèlement, déconstruction, déclassement, sont autant de notions que nous souhaitons interroger, de même que leurs impacts sur tout compartiment de notre socio-écosystème de référence : le « territoire post-centrale nucléaire de Fessenheim ». Volontairement, ce « territoire » n'est pas borné a priori, les échelles d'impact pouvant différer selon les sujets considérés.

Le thème du démantèlement recouvre plusieurs domaines de recherche allant des questions techniques, métrologiques, aux questions de politiques publiques ou ayant trait à la santé au travail, à la mémoire, la patrimonialisation, etc. Cette énumération ne se veut pas exhaustive.

Cet appel se destine autant à venir compléter / approfondir des études en cours de réalisation sur le démantèlement et soutenues dans les appels précédents, qu'à explorer d'autres pistes de travail s'insérant dans l'intention décrite plus haut.

Des études comparatives avec d'autres sites français ou à l'étranger permettant in fine d'éclairer « le cas Fessenheim » peuvent aussi être envisagées et seront appréciées.

L'OHM Fessenheim a pour objectif d'éclairer une communauté interdisciplinaire, d'instaurer et d'animer un dialogue entre disciplines et entre institutions (recherche académique, collectivités locales, acteurs du nucléaire, associations, etc.). Une attention particulière sera accordée aux propositions mettant en œuvre ce dialogue. Ce peut être par la méthodologie préconisée pour l'étude, par les modalités de valorisation/restitution envisagées, ou encore par la diversité des partenaires impliqués.

À noter que l'observatoire lancera désormais des appels à projets tous les ans sur des modalités financières similaires (voir ci-dessous). Au besoin, apparaît donc l'opportunité pour les porteurs de voir leur projet reconduit sur plusieurs années en motivant la demande à chaque appel. La reconduction sera laissée à l'appréciation du comité de direction de l'OHM Fessenheim.

Thématique libre

L'OHM Fessenheim restera attentif à toute proposition ne s'inscrivant pas dans l'axe prioritaire, mais qui viendrait renseigner les autres axes thématiques de l'observatoire (<https://ohm-fessenheim.fr>).

Financement des propositions

Les propositions seront examinées par le comité de direction de l'OHM Fessenheim, et validées par la direction du LabEx DRIIHM. Le montant de la subvention allouée à chaque proposition retenue sera laissé à l'appréciation du comité de direction de l'OHM Fessenheim et dépendra de l'éligibilité des dépenses et de la pertinence des postes de dépenses envisagés.

La subvention demandée ne devra pas dépasser la somme indicative de 10 000 EUR. Elle pourra servir à couvrir la totalité des coûts du projet ou s'inscrire en complément d'autres sources de financement – acquises ou en cours d'acquisition. Le cas échéant, il conviendra d'explicitier les sources de cofinancement afin de clarifier la faisabilité du projet.

Les dépenses envisagées doivent respecter les règles d'éligibilité fixées par le LabEx DRIIHM. Toutes les informations sont disponibles dans le document de cadrage général fourni (disponible au 1er novembre). Le respect des conditions d'éligibilité est un critère d'évaluation des propositions. Quelques points majeurs sont d'ores et déjà rappelés ici :

- La totalité des montants accordés devra être engagée sur l'année civile 2026.
- Les dépenses de salaire ne sont pas éligibles.
- Les gratifications de stage sont éligibles, mais limitées.

Une, et une seule, gratification est éligible par demande. La durée du stage est limitée à 5 mois. Le montant de la gratification est fixé à 3 500 EUR (700 EUR / mois). Le stage devra impérativement se réaliser dans l'année civile concernée (2026) et ne pourra pas être étendu sur l'année suivante. Si un stage n'est pas pourvu, la somme correspondante ne pourra pas être réutilisée pour un autre usage. Une demande de gratification de stage constitue donc un engagement ferme.

Particularité du contexte budgétaire

Le budget français n'étant pas voté, l'OHM Fessenheim ne peut garantir de disposer pour 2026 de la totalité du montant initialement prévu pour cet appel à projets (enveloppe d'environ 20 000 EUR). Ce flou budgétaire pourrait en outre engendrer un délai supplémentaire de mise en place des crédits. Ceci est totalement indépendant de notre volonté et nous comprenons l'incertitude et le grand inconfort dans lesquels cela peut mettre les porteurs et potentiels stagiaires.

Gestion financière

La subvention de recherche allouée à chaque projet lauréat devrait être mise en place dans l'unité renseignée avant la fin du premier trimestre 2026. La totalité de la

subvention devra être engagée¹ avant la fin novembre. Les reliquats éventuels ne seront pas utilisables au-delà de l'année d'exercice (2026).

L'unité gestionnaire de tout projet lauréat doit être CNRS. Aucune convention de reversement n'est envisageable ; les délais de procédure et de mise en place des crédits excèderaient les délais d'éligibilité des fonds. Il est impératif pour les porteurs dont l'unité de rattachement n'est pas sous tutelle CNRS de se rapprocher d'une unité CNRS² pour la gestion de la subvention (UMR ou UPR).

Engagement des porteurs lauréats

Tout porteur lauréat de l'appel s'engage à devenir membre de l'OHM Fessenheim et à signer la charte de partenariat. Ce faisant, il reconnaît les objectifs de l'observatoire et accepte les principes suivants :

- L'étude fera l'objet d'un rapport écrit (trame fournie en temps voulu) avec tableau récapitulatif des dépenses effectuées, et d'une présentation orale au séminaire de restitution de l'OHM Fessenheim.
- Le stockage et l'archivage de l'information scientifique sont deux des objectifs des OHM. Les données produites dans le cadre de l'étude devront faire l'objet d'une description (fiche de métadonnées) et devront être versées au système d'information de l'OHM ou à défaut à celui du LabEx DRIIHM, après valorisation par leur auteur ; le groupe dataDRIIHM peut accompagner chacun des chercheurs dans cette tâche.
- Chaque partenaire scientifique du projet s'engage à faire mention de l'OHM Fessenheim et du LabEx DRIIHM dans toutes les publications et communications des résultats. Pour les articles, on mentionnera dans les remerciements : « Ce travail a reçu le soutien de l'Observatoire Hommes-Milieus Fessenheim (OHM Fessenheim) et du Dispositif de Recherches Interdisciplinaires sur les Interactions Hommes-Milieus (DRIIHM), programme *Investissements d'avenir* portant la référence ANR-11-LABX-0010 ». Pour les communications orales et poster, on apposera *a minima* les logos de l'OHM Fessenheim et du LabEx DRIIHM (à demander au besoin). Toutes les publications et communications relatives aux projets lauréats ont vocation à rejoindre la collection HAL de l'OHM Fessenheim et du LabEx DRIIHM, *a minima* leur référence si vous ne pouvez pas diffuser largement le document en lui-même.

¹ Engager ne signifie pas dépenser. Les fonds peuvent être engagés en année *n* pour une utilisation en année *n+1*. Rapprochez-vous de vos gestionnaires.

² L'UMR 7362 (Laboratoire Image Ville Environnement), unité d'adossment de l'OHM Fessenheim, pourrait représenter une option dans ce cas de figure pour les porteurs du site strasbourgeois. Merci de nous contacter en amont (informations de contact ci-contre).

Soumission des propositions

Les soumissions des propositions se font via une plateforme en ligne hébergée sur le site du LabEx DRIIHM. La création d'un compte sur le site est un préalable. Toutes les consignes de soumission sont explicitées depuis l'actualité dédiée ou dans le document de cadrage général de l'appel fourni par le LabEx DRIIHM.

<https://www.driihm.fr/>

Pour aider les porteurs à préparer au mieux leur soumission, un guide de saisie en ligne est fourni. Il regroupe tous les éléments à renseigner sur la plateforme en ligne.

Pour les projets inter-OHM, vous devez avant toute soumission avoir l'aval des directeurs de chaque OHM concerné. Pour les projets qui concerneraient l'OHM Fessenheim, merci de contacter au préalable la direction de l'OHM.

Après soumission de tout projet (OHM ou inter-OHM) sur la plateforme, les porteurs doivent en informer l'OHM Fessenheim par simple message ou appel téléphonique (informations de contact ci-dessous).

Calendrier

Ouverture de la plateforme de soumission : 1^{er} novembre 2025

Fermeture de la plateforme de soumission : 1^{er} décembre 2025

Publication des résultats de l'appel : courant décembre 2025

Durée des projets : 12 mois (janvier – décembre 2026)

Restitution au séminaire OHM et fiche de synthèse : premier trimestre 2027

Contact

N'hésitez pas à contacter l'OHM Fessenheim pour tout complément d'information. Nous sommes à votre disposition, même très en amont pour discuter de vos idées de projets.

Fanny Greullet

Chargée de mission OHM Fessenheim

Laboratoire Image, Ville, Environnement (LIVE) – UMR 7362 CNRS

Université de Strasbourg

Email : fanny.greullet@unistra.fr

Tél. : +33 (0)3 68 85 09 67

Site internet : ohm-fessenheim.fr

